Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260605-NM050626DEL05-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mille vingt-six
le : cinq juin
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 26/05/2026

OBJET :
COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE : **MEMBRES**

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, DANIEL Yoan, RIVALLAN Fabienne, ROCABOY Roland, LORAND Evelyne, Adjoints, CAILLIBOTTE Danièle, BARBE Gildas, BARBE Valérie, DALMASSE David, SOUVRE Marie-Pascale, CHEVALIER Gaëtan, MOISAN Solène, MACE Anthony, LEMEE Mickaël, RISSEL Aurélie.

N° 2026-05/06-n° 05

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Evelyne LORAND

VU le code de l'Action sociale et des familles et notamment l'article L 123-4 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE ;

VU la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en date du 18 novembre 2016 (délibération n° 2016-18/11-n° 05), à effet au 1er janvier 2017

Monsieur le Maire propose de maintenir une commission communale d'action sociale pour exercer les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles, auparavant dévolues au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il rappelle qu'en date du 26 mars 2026, (délibération n° 2026-26/03-n° 03), le Conseil Municipal a désigné 4 membres élus qui sont :

1. Olivier RIVALLAN, maire, président de droit
2. Fabienne RIVALLAN, adjointe aux Affaires sociales
3. Solène MOISAN
4. Evelyne LORAND
5. David DALMASSE
6.

6 membres nommés de la société civile, parmi les actions L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des familles. Il est précisé que ces personnes participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260605-NM050626DEL05-DE

1. Bernard ROUILLE
2. Dominique ROUXEL
3. Brigitte RUELLOT
4. Annick DELOURME
5. Anne LEMEE
6. Marie-Claude GUEHENNEUX

Après en avoir délibéré, avec 15 voix pour, le Conseil Municipal

- VALIDE la proposition des membres nommés pour constituer la commission communale d'action sociale.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance

Evelyne LORAND

Le Maire,

Olivier RIVALLAN